Ordre de service d'action

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des politiques de formation et d'éducation** **Bureau de l'action éducation et de la vie scolaire** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDPFE/2024-345** **25/06/2024**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 16/09/2024
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Séminaire de travail sur la mise en œuvre du stage collectif Valorisation du vécu en milieu professionnel (VVMP), dans une démarche d'éducation aux risques professionnels. Ce séminaire est à destination des personnels d'enseignement et des personnels de direction des établissements publics et privés.

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DRFC EPLEFPA CNEAP UNREP UNMFREO

Résumé : Note d'information sur l'organisation d'un webinaire le lundi 30 septembre 2024 suivi d'un séminaire de travail qui aura lieu du 19 au 21 novembre 2024 à Quétigny (21800), à l'intention des personnels de direction et des personnels d'enseignement qui interviennent dans le cycle terminal du baccalauréat professionnel.

1. Présentation du dispositif de formation

Les apprenants de l'enseignement agricole sont amenés dans le cadre de leur formation à appréhender des situations professionnelles tant dans les temps de formation en établissement (travaux pratiques, chantiers école …) que pendant les périodes de formation en milieu professionnel. Cette implication dans la réalisation des travaux présente des risques pour la santé et la sécurité des apprenants.

En matière de santé et sécurité au travail, les apprenants en formation, de par leur stade de développement physique et psychologique, représentent un public à fort enjeu.

Il est donc fondamental que la prévention aux risques professionnels ne se limite pas à l'information sur les règles et les procédures mais soit une véritable éducation, tout en développant un nouveau regard sur les processus d'apprentissage, le retour d'expérience, en prenant en compte les dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement.

Les compétences psychosociales (CPS) permettent aux apprenants de s'approprier progressivement les moyens d'adopter des comportements responsables pour eux-mêmes comme vis-à-vis des autres et de leur environnement.

Il a été décidé, dans le cadre de la rénovation du baccalauréat professionnel agricole, de créer une séquence d'enseignement sous forme de stage collectif intitulé « Valorisation du Vécu en Milieu Professionnel » (VVMP, février 2022. Cf. Annexe 1) dont les objectifs sont :

- Former les apprenants à la santé et à la sécurité au travail par une éducation aux risques professionnels afin de les mener, quand le danger ne peut pas être écarté, vers une gestion calculée des risques en situation ;
- Permettre, à travers le prisme de la SST, de préparer les périodes de formation en milieu professionnel, de confronter et de valoriser les expériences vécues.

La présente note de service formalise l'organisation d'une formation proposée aux établissements d'enseignement agricole dans le but d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre de cette séquence d'enseignement sous forme de stage collectif, généralisée à la rentrée scolaire 2024 à tous les baccalauréats professionnels rénovés.

Cette formation vise particulièrement à développer les compétences des équipes éducatives pour permettre aux apprenants l'appropriation et la construction d'une culture de la prévention et d'une éducation aux risques professionnels ainsi qu'une analyse du travail.

Elle s'inscrit dans l'objectif de consolider la façon d'appréhender les enjeux de santé et de sécurité dans les situations professionnelles et l'éducation aux risques professionnels.

1.1. Modalités de la formation

Cette formation est hybride et organisée en deux temps :

- Dans un premier temps, un webinaire d'une durée de 2h sur les modalités de pilotage de la semaine collective VVMP en baccalauréat professionnel ;
- Dans un second temps, un séminaire de travail de 2 jours en présentiel avec pour but de favoriser les échanges de pratiques entre enseignants/formateurs sur la thématique de la culture de la prévention et le retour d'expérience (Retex).

Le webinaire est proposé à un trinôme par établissement composé d'un directeur adjoint, deux enseignants/formateurs de filière baccalauréat professionnel avec comme impératif un représentant d'une discipline générale et un représentant d'une discipline technique.

Le séminaire en présentiel réunira les enseignants/formateurs en filière de baccalauréat professionnel, les directeurs adjoints, les référents Santé et Sécurité au Travail (S&ST) en DRAAF/SRFD.

Le séminaire sera composé :

- d'ateliers stratégie pédagogique et éducative dont l'objectif est d'accompagner à la construction d'un dispositif de formation pour éduquer aux risques professionnels.
- d'ateliers outils « mise en pratiques » dont l'objectif est d'apporter aux équipes des outils d'aide et d'accompagnement pour éduquer aux risques professionnels.

Un grand témoin sera présent tout au long du séminaire en présentiel et apportera des éléments de synthèse en fin de séminaire.

Les participants seront les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils seront également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.

1.1. Public cible

Le séminaire s'adresse à un trinôme au sein d'établissement public et privé :

- un enseignant/formateur de discipline technique ;
- un enseignant formateur de discipline générale ;
- un directeur adjoint ou directeur d'établissement.

Le séminaire concerne également les référents S&ST DRAAF/SRFD

1.1. Date et lieu de formation

La formation se déroulera de la manière suivante :

- Un premier temps en webinaire aura lieu le **lundi 30 septembre 2024** de 15h30 à 17h30,
- Il sera suivi d'un séminaire de travail en présentiel qui aura lieu du **mardi 19 novembre 2024 à 14h00 au jeudi 21 novembre 2024 à 12h00** au Lycée Olivier de Serres à QUETIGNY (21800).

1. Modalités pratiques d'inscription

Pour toute question, Eduter Ingénierie peut être joint par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : marion.borowski@agrosupdijon.fr

1.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

1.1.1. Pour les agents fonctionnaires ou contractuels d'État, qui disposent d'un code RenoiRH

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- L'agent doit se connecter à «Mon Self Mobile » **https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/teleinscription** puis suivre les instructions données sur le site. En cas de difficulté, il contacte son **responsable local de formation (RLF).**

- Après la fin des candidatures, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants, accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF et contenant des informations complémentaires (programme détaillé, ateliers proposés avec un descriptif, plan d'accès, liste d'hôtels...).

- Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'Institut Agro, structure organisatrice, aux conditions et tarifs en vigueur.

1.1.1. Pour les agents contractuels d'établissement (dont l'employeur est l'EPLEFPA) et qui ne disposent pas d'un code RenoiRH

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit :

- Télécharger la fiche d'inscription sur : https://formco.agriculture.gouv.fr/fileadmin/user_upload/2.S_inscrire/images/Fiche_d_inscription_FORMCO_2022_01.pdf
- La renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- L'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- La transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement qui vérifiera le code stage session RenoiRH Formation.

Le RLF retourne les fiches d'inscription validées de son établissement par envoi scanné à l'Institut Agro Dijon à l'adresse suivante : pnf-dijon@agrosupdijon.fr avant la date limite d'inscription (16 septembre 2024).

1.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

Inscription directement auprès marion.borowski@agrosupdijon.fr.
Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge de l'établissement. Les repas du midi sont offerts.

Le programme du séminaire sera communiqué ultérieurement sur le site FORMCO.

Document d'accompagnement thématique

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
Cycle terminal des Baccalauréats professionnels

Thème : Stage collectif Valorisation du Vécu en Milieu Professionnel (VVMP)

Finalités du document d'accompagnement

Ce document d'accompagnement vise à éclairer la mise en œuvre du stage collectif « Préparation et Valorisation du Vécu en Milieu Professionnel » (PVVMP) inscrit dans les référentiels du cycle terminal des baccalauréats professionnels de l'enseignement agricole.

Ce stage a une durée totale équivalente à une semaine d'enseignement, soit 28h. Il est organisé sur des temps banalisés au cours d'une semaine complète ou fractionnée, au choix des équipes. Il est interdisciplinaire et construit collectivement par l'équipe éducative.

Ce stage s'inscrit en complémentarité avec le contenu du stage ESDD. Il est conçu et réalisé pour prendre en compte les spécificités des champs professionnels de chaque Bac Pro en matière de santé et sécurité au travail (SST) et de contexte des séquences de formation en milieu professionnel. Il s'appuie sur les séances de formations pratiques emblématiques du domaine professionnel du diplôme présentant des situations à risques.

Rappel du référentiel

Une semaine ou son équivalent fractionné fait partie intégrante de la formation et vise une préparation optimale aux séquences de formation en milieu professionnel en mettant l'accent sur la santé, sécurité au travail par une approche de l'analyse du travail/analyse de l'activité.
Ce stage vise à :

- s'emparer de la question de la santé et sécurité au travail à travers les séquences de formation en milieu professionnel ;
- lire une situation professionnelle, en évaluer les risques et conduire l'action en sécurité ;
- exploiter les vécus en milieu professionnel.

Ce stage s'articule avec les modules professionnels et permet tout particulièrement d'entraîner les capacités professionnelles grâce à l'approche du retour sur expérience qui est conduite.
Ce stage collectif permet une approche de l'analyse du travail en lien avec le domaine professionnel.
L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un levier pour le développement des capacités à mettre en œuvre dans le cadre de ce stage collectif.

Recommandations pédagogiques

1. Éléments de cadrage

La prise en compte de la sécurité est incontournable dans l'évaluation des capacités professionnelles. Dans le contexte de chaque bac professionnel, travailler en sécurité nécessite de mettre en œuvre simultanément :

- les règles et procédures à respecter (la théorie),
- les conditions réelles d'usage de ces règles et procédures en situation (le terrain),
- les connaissances scientifiques et techniques qui les fondent (le sens).

Le stage collectif doit permettre aux apprenants d'acquérir les méthodes pour faire les choix d'action les plus adaptés et agir en sécurité dans les situations professionnelles.
Pour atteindre cet objectif, les équipes pédagogiques disposent d'un volume horaire dédié. La distribution des heures en amont et en aval des différentes périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) est recommandée :

- avant, pour permettre une préparation optimale aux PFMP ;
- après, pour bénéficier du retour d'expérience des apprenants et illustrer les situations à risques à partir de leurs vécus en milieu professionnel.

Les établissements de formation peuvent mobiliser l'ensemble des supports pédagogiques disponibles : les ateliers technologiques, les ateliers pédagogiques, les exploitations agricoles, les laboratoires… Ce sont des espaces privilégiés pour travailler les règles et procédures en matière de sécurité, mais aussi pour entraîner les raisonnements professionnels des apprenants à la gestion des risques. La conception et la réalisation du stage concernent en premier lieu les formateurs et enseignants des disciplines qui concourent à la formation aux capacités professionnelles. Cependant, l'ensemble de l'équipe éducative peut être mobilisée, notamment : les personnels des laboratoires, des ateliers et des

exploitations, les CPE, les infirmières... Le contenu de la formation doit faire référence aux situations professionnelles significatives et aux capacités professionnelles du diplôme préparé par les apprenants.

2. Objectifs pédagogiques du stage collectif

- Former les apprenants à la santé et à la sécurité au travail par une éducation aux risques professionnels afin de les mener, quand le danger ne peut pas être écarté, vers une gestion calculée des risques en situation.
- Permettre, à travers le prisme de la SST, de préparer les périodes de formation en milieu professionnel, de confronter et de valoriser les expériences vécues.

Pour atteindre ces objectifs, il est recommandé de :

- Proposer des situations d'apprentissages contextualisées permettant aux apprenants de construire progressivement une analyse de la notion de risque professionnel comprenant une appropriation des situations, une analyse des risques, l'élaboration de stratégies raisonnées et une analyse critique.
- Préparer les apprenants à prendre en charge les activités professionnelles pendant la PFMP en toute sécurité à travers une appropriation de l'activité demandée, un repérage des dangers potentiels dans la situation de travail, une évaluation et gestion des dangers repérés et la réalisation de l'activité en toute sécurité.
- Mettre en œuvre des échanges de pratiques pour alimenter les analyses de risques et valoriser les expériences vécues à partir du recueil d'une ou plusieurs situations emblématiques rencontrées lors des PFMP.
- Communiquer sur les retours d'expériences à l'occasion de temps forts formalisés, entre pairs, éventuellement ouverts à un public extérieur, en développant des compétences orales et écrites.

Si les objectifs pédagogiques de ce stage sont identiques quelles que soient les filières, ils doivent nécessairement intégrer la nature des risques propres à chaque champ professionnel.

3. Modalités de mise en œuvre préconisées

Au sein de chaque établissement, en fonction des spécialités de chaque baccalauréat professionnel, les équipes pédagogiques ont toute latitude pour mettre en œuvre des activités visant à préparer de futurs professionnels capables de prendre en charge les principales situations emblématiques du profil d'emploi visé par le diplôme. Les modalités retenues doivent permettre aux apprenants de réaliser le travail (action) et de comprendre le sens de ce qu'ils font (sens de l'action).
Sans être prescriptif, le déroulé suivant peut guider utilement les équipes dans la construction du stage collectif :

- En amont, un travail collaboratif entre apprenants sur l'analyse des risques inhérents à l'activité professionnelle par la confrontation des vécus et des représentations, à partir de cas concrets (vidéos, entretiens avec des professionnels, avec des apprenants de la promotion précédente, des apprentis, etc.) permet de co-construire des outils de recueil et de diagnostic (arbre des causes, typologie, quantification, grille d'observation …). Ces éléments sont ensuite utilisés en situation lors des PFMP. Il s'agit bien là d'une première phase de sensibilisation.

C'est aussi l'occasion, dans le champ professionnel, de réaliser des travaux pratiques emblématiques du diplôme en mettant l'accent sur la prévention des risques spécifiques par une phase de pratique explicitée. L'utilisation des outils préalablement construits est encouragée. La participation des enseignants des disciplines générales dans l'observation, l'exploitation de ces séances « terrain », le recours à des outils numériques, vidéos... peuvent être intéressants afin de construire une culture commune à l'éducation aux risques professionnels. C'est la phase d'appropriation par un premier vécu.

- Durant les PFMP, l'apprenant choisit une ou deux activités révélatrices des situations professionnelles à risques. L'accent est mis sur l'analyse de la situation rencontrée et sur l'approche de sa causalité à l'aide des outils préalablement construits, permettant ainsi de comprendre les raisons qui président à l'action pour en saisir les risques et envisager les remédiations. C'est la phase d'immersion professionnelle.
- Au retour des PFMP, un travail pluridisciplinaire est conduit sur la base d'un retour d'expérience afin de réaliser une analyse personnalisée avec chaque apprenant. Tous les moyens pédagogiques sont utiles pour valoriser cette phase qui doit nécessairement comprendre une étape de communication afin de confronter les situations et de constituer une culture commune en matière de prévention des risques professionnels. C'est l'étape de pratique explicitée qui doit déboucher sur une mise en évidence des savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés ou à mobiliser.

Les modalités devront être les plus pratiques et collaboratives possibles en limitant au strict minimum les apports en salle.

Sitographie indicative, consultée le 14/09/2021 :

- https://www.inrs.fr/demarche/principes-generaux/introduction.html
- https://hauts-de-france.dreets.gouv.fr/Stagiaire-apprenti-une-formation-secur-la-prevention-des-risques-professionnels
- https://www.editions-foucher.fr/livre/les-nouveaux-cahiers-prevention-sante-environnement-1re-tle-bac-pro-ed-2021-livre-eleve-9782216161959
- https://www.eformation-inrs.fr/
- https://chlorofil.fr/actions/sante/sst/ressources/eduquer-risques-pro
- https://securite.ensfea.fr/user/view.php?id=50&course=6
- https://www.msa.fr/lfy/sst
- https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/03-actions/sst/fiches-msa/fiche-fondamentaux.pdf
- https://chlorofil.fr/actions/sante/sst/ressources/fiches-msa
- https://portesdebretagne.msa.fr/lfy/documents/98950/72131096/diapo_formation_SST_avant_stage.pdf/d9752401-bc93-40ff-89af-f9a45347e4a7
- https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/base-documentaire/etre-maitre-dapprentissage/
- https://ssa.msa.fr/document/maitre-dapprentissage-maitre-de-stage/
- https://statistiques.msa.fr/publication/apprentis-agricoles-et-eleves-de-lenseignement-agricole-sur-la-periode-2012-2016-accidents-du-travail-et-maladies-professionnelles-au-regime-agricole/
- https://www.mortel-ton-taf.fr/

Ressources bibliographiques :

LAINE A., MAYEN P., Valoriser le potentiel d'apprentissage des situations professionnelles, Educagri, 2019